

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **5 juin 2024**, sous la référence **23223**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune d'**Arles**, une mise a disposition,

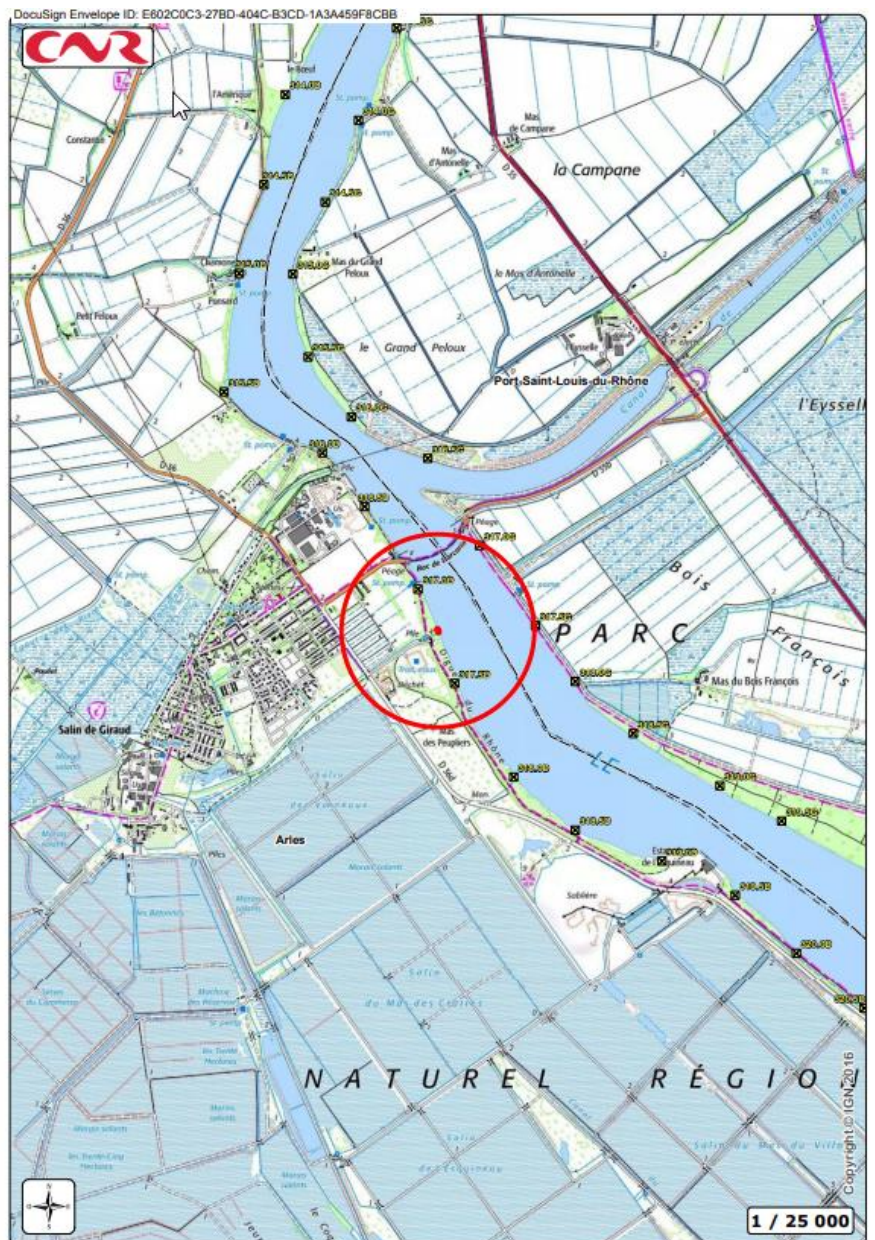
d'un terrain, d'une superficie de 200 mètres-carrés environ, situé sur le territoire de la commune d'Arles non cadastré **maintenant en place deux pompes de rejet**, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **23223** :

- @cnr.tm.fr,
- OU Direction Territoriale Rhône Méditerranée - Département domanial – 25 bis chemin des rocailles, 30401 Villeneuve les Avignon.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif Marseille – 13000 - 31 rue Jean-François Leca - 13002 Marseille – Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 – Email : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Le présent avis a été mis en ligne le **28/06/2024**.





Port-Saint-Louis-du-Rhône

317.00

Arles

Le Rhône

Commune d'Arles
Section RM
Lieu-dit "Mas des Peupliers"
Non cadastré

Limite du domaine concédé CNR



841300

841400

841500

841600

041300

041400

041500

041600